

PROJET DE CONTRAT ET CONDITIONS PARTICULIÈRES, ANNEXES INCLUSES

PROJET DE CONTRAT CONTRAT DE FOURNITURES

N/Réf.:2.4.6.4-CLH-AID-012590-05-0

FINANCÉ PAR L'AGENCE ITALIENNE POUR LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Association Casa Lahnina

Rue du Caire n°4 angle rue de Gandhi, Résidence el Menzeh apt. 17, Rabat 10000
casalahnina@yahoo.fr

(Le «pouvoir adjudicateur»),

d'une part,

et

<Dénomination officielle complète du contractant>

[<Forme juridique/titre>]¹

[<N° d'enregistrement légal>]²

<Adresse officielle complète>

[<N° de TVA>]³, (le «contractant»)

d'autre part,

sont convenus de ce qui suit:

PROJET

Scuola Aperta: alleanze educative per l'inclusione; N/Réf.:2.4.6.3-MAR-AID-012590-05-0

INTITULÉ DU MARCHÉ

Services de restauration et de traiteur pour 50 événements de formation

Numéro d'identification

2.4.6.4-CLH-AID-012590-05-0

¹ Lorsque le contractant est un particulier.

² Le cas échéant. Pour les personnes physiques, mentionner le numéro de leur carte d'identité, de leur passeport ou d'un document équivalent.

³ Sauf lorsque le contractant n'est pas soumis à la TVA.

Article 1 Objet

1.1 Le contrat a pour objet:

l'exécution des fournitures suivantes:

<description générale des fournitures incluant les quantités> [en <insérer le nombre> lot[s]]

[lot n° 1: <description générale avec indication des quantités>]

[lot n° 2: <description générale avec indication des quantités>]

[lot n° <...>]

Le lieu de livraison doit être <insérer le lieu>, la date limite de livraison est le <insérer la date et l'heure> et les Incoterms applicables sont DDP. La période de mise en œuvre des tâches court à partir du <spécifier la date à partir de laquelle la mise en œuvre des tâches commence> jusqu'au <date de réception provisoire>.

1.2 Le contractant doit se conformer scrupuleusement aux stipulations des conditions particulières et à l'annexe technique.

1.3 [Les fournitures [objet du marché] [lots n° <insérer le numéro>] devront être accompagnées par les pièces de rechange décrites par le contractant dans son offre] [ainsi que par les accessoires et autres articles nécessaires à l'utilisation des biens pendant une période de <période>, ainsi que spécifié dans les instructions aux soumissionnaires].

Article 2 Origine

La règle d'origine des biens est bien définie à l'article 10 des conditions particulières.

Le cas échéant, un certificat d'origine des biens devra être produit par le contractant, au plus tard en même temps que sa demande de réception provisoire des fournitures. Le manquement à cette condition peut aboutir à la résiliation du contrat et/ou à la suspension des paiements.

Article 3 Prix

3.1 Le prix des biens est celui figurant dans le modèle d'offre financière (annexe IV). Le montant total maximum du marché est de EUR 5.000,00

3.2 Les paiements seront effectués conformément aux dispositions des conditions générales et/ou des conditions particulières (articles 26 à 28).

Article 4 Ordre hiérarchique des documents contractuels

Les documents suivants sont considérés comme faisant partie intégrante du présent marché dans l'ordre hiérarchique suivant:

- le contrat;
- les conditions particulières;
- les conditions générales (annexe I);
- les spécifications techniques (annexe II), [incluant les clarifications demandées avant la date limite de soumission des offres et les comptes rendus des réunions d'information ou de la visite du site];
- l'offre technique (incluant les clarifications faites par le soumissionnaire pendant la procédure d'évaluation des offres);
- l'offre financière.

Les différents documents constituant le marché sont réputés s'expliquer mutuellement; en cas d'ambiguïtés ou de divergences, ces documents seront appliqués selon l'ordre hiérarchique ci-dessus.

Fait en français en deux exemplaires originaux un original remis au pouvoir adjudicateur, un autre original remis au contractant.

Pour le contractant

Nom:

Titre:

Signature:

Date:

Pour le pouvoir adjudicateur

Nom: Nihad Rhanem

Titre: représentante légale du partenaire
Association Casa Lahnina

Signature:

Date: